

**SYNDICAT DES BANQUES ET SOCIETES
FINANCIERES DE L'ILE DE FRANCE FO**

**RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS
LE 30 JUIN 2019**

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes annuels clos au 30 juin 2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Ile-de-France FO, pour l'exercice s'étendant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts-comptables.

Les comptes annuels ci-après se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	228 084 €
Produits	142 923 €
Charges	137 511 €
Résultat	5 412 €

Fait à Paris, le 5 décembre 2019

Pour la société TECHNOLOGIA EXPERTISES,
Nicolas Villard,
Directeur général
Expert-comptable associé

COMPTE-RENDU DE MISSION

La mission qui nous a été confiée est une mission de présentation des comptes annuels.

Nos travaux ont principalement consisté :

1. à la reprise des à-nouveaux au 1^{er} juillet 2018 ;
2. au contrôle de l'exercice de pièces justificatives sur la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ;
3. à l'établissement des rapprochements bancaires au 30 juin 2019 ;
4. à la revue des décaissements postérieurs à la clôture ;
5. à l'analyse des comptes de tiers débiteurs et créditeurs ;
6. à l'analyse des achats et des charges externes ;
7. à la revue et au provisionnement des charges à payer ;
8. à la revue et au provisionnement des charges constatées d'avance ;
9. à l'analyse des cotisations encaissées ;
10. à la revue et au provisionnement des cotisations à encaisser ;
11. au rapprochement des soldes comptables par circularisation des flux (FEC et UD) ;
12. à la vérification du respect des normes comptables et de la sincérité des comptes.

Ces travaux ont été réalisés par Monsieur Nicolas Villard, Expert-comptable et Directeur général de TECHNOLOGIA EXPERTISES et par Monsieur Jean-Hugues ROQUEL, comptable.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Depuis la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale, les organisations syndicales, selon leur taille, sont soumises à de nouvelles obligations comptables, donc tenues à plus de transparence financière. Le non-respect de ce critère peut remettre en cause la représentativité du syndicat. Cette règle s'applique autant au Syndicat FO des Banques et sociétés financières de l'Île de France qu'aux sections syndicales qui y sont rattachées.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que le Syndicat obtienne de chacune des sections la liste des adhérents avec, pour chacun d'entre eux, la catégorie, la période d'adhésion et le montant de l'adhésion (donc les recettes perçues).

Ce document remis en fin d'année par chaque section syndicale permet la vérification de la comptabilité du syndicat en termes de ressources et notamment le franchissement ou non du seuil des 230 000,00 € de recettes obligeant le syndicat au respect de nouvelles règles comptables (commissaire aux comptes).

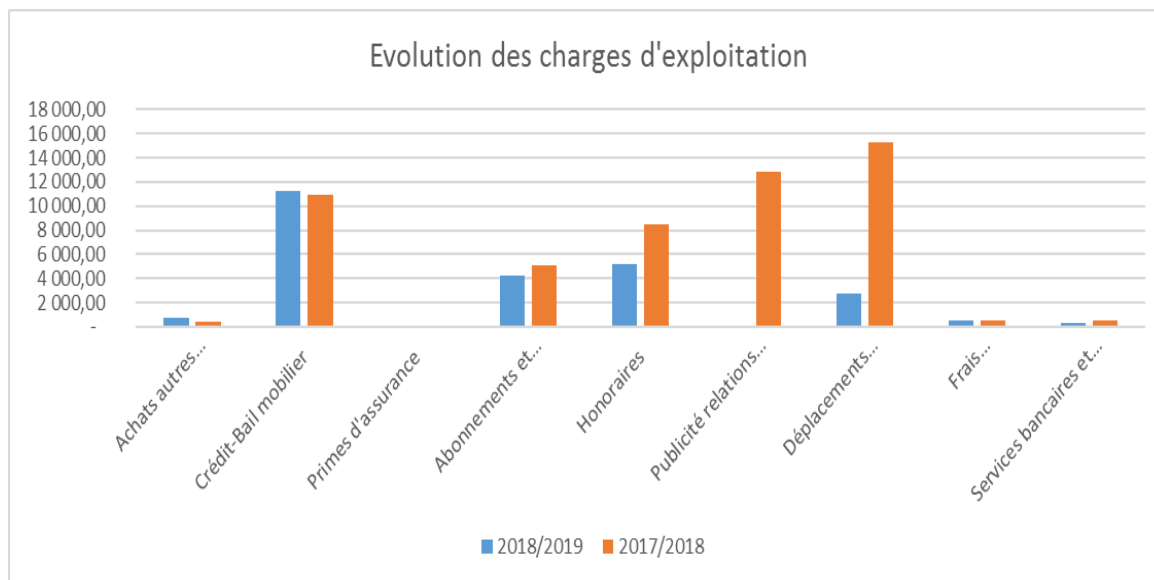
Depuis l'exercice clos le 30 juin 2015, le ratio **achat timbres et cartes/Cotisations** ne cesse de se détériorer, passant de 0,76 au 30 juin 2015 à 0,82 au 30 juin 2019 (ratio identique à celui au 30 juin 2018). Cette dégradation s'explique par la hausse croissante et annuelle des parts dues à la Confédération, Fédération et aux UD. De son côté, le Syndicat a fait le choix de ne pas augmenter le tarif adhérent, et même de mettre un terme aux nombreux tarifs appliqués (13 en tout, en fonction de la catégorie à laquelle appartient chaque adhérent) en les limitant à 3.

	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015
ACHAT TIMBRES ET CARTES	107 889,65	116 926,66	119 310,95	151 219,24	129 052,55
COTISATIONS	131 572,76	142 307,81	150 015,83	196 166,13	170 121,50
RATIO	0,82	0,82	0,80	0,77	0,76

Toutefois, le Syndicat a maintenu une marge de 18%, identique à celle de l'exercice précédent (après avoir perdu 6 points de marge depuis 2015) qui, associée à une forte baisse des charges de près de 20% (diminution des postes « aide aux sections » et « Frais de déplacement ») a permis au Syndicat de dégager un excédent de 5 412 €.

Il est primordial, pour les exercices suivants, de maintenir cette marge, sinon les charges fixes ne pourraient pas être couvertes.

TECHNOLOGIA EXPERTISES



Le poste « **Publicité relations publiques** » au 30 juin 2018 qui s'élevait à 12 791,77 € concernait l'aide à 3 sections. Il n'y en pas eu au cours de cet exercice.

La forte diminution des « **Frais déplacement et mission** » (de 15 241,56 € au 30 juin 2018 à 2 705,31 € au 30 juin 2019) s'explique par la participation des membres du syndicat au Congrès Confédéral Force Ouvrière qui s'est tenu au mois d'avril 2018 à Lille (nuitée, train, repas) ce qui avait eu un impact important sur les frais de déplacement au cours de l'exercice précédent.

Le premier poste de charge est celui du crédit-bail mobilier (photocopieuse) : 45% des charges.

Les fonds propres demeurent importants au 30 juin 2019. Toutefois, si la marge sur les cotisations devait à nouveau se détériorer, le syndicat ne pourrait face aux événements ponctuels (congrès, aides diverses...). Une réflexion doit être menée en ce sens.

CONCLUSIONS

Les analyses et constats effectués au travers de notre mission de révision et de présentation des comptes clos au 30 juin 2019 du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Île-de France FO nous amènent à formuler les remarques suivantes :

La traduction des flux en comptabilité est conforme à la réalité et à la nature des opérations traduites.

Nous n'avons pas détecté, sur la base des contrôles et sondages effectués et au regard des hypothèses d'arrêtés de comptes et des options de bilan retenues, d'anomalies significatives pouvant remettre en cause la sincérité et la réalité des comptes clos au 30 juin 2019.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1 BILAN

1.1 ACTIF

1.1.1 Actif immobilisé

À titre indicatif, nous vous rappelons que les immobilisations sont des éléments ou des biens destinés à être utilisés pendant plusieurs années.

Au 30 juin 2019, l'actif immobilisé totalisait 7 398,39 € en valeur brute.

Il n'y a pas eu d'investissements au cours de l'exercice 2018/2019.

1.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 771,08 € en valeur brute au 30 juin 2019 : il s'agit du logiciel comptable CIEL qui n'est plus utilisé. Sa sortie des immobilisations est à prévoir.

1.1.1.2 Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2019, les immobilisations corporelles ressortent à 6 627,31 € en valeur brute et sont amorties à hauteur de 96,7%.

Objet	Fournisseur	Date	Linéaire	Montant brut	Amortissements								Total	Val Nette	
					Amort < 2011	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021			
Autres matériels de bureau et informatique		Antérieurs à 2011	20%	4 979,80	4 979,80									4 979,80	-
PC Fixe 500-378 nf	Rue du Commerce	20/09/2014	20%	544,10		84,37	108,82	108,82	108,82	108,82	24,45			544,10	-
PC de Bureau Lenovo HS530S-57329268	Darty	05/11/2014	20%	523,99		68,05	104,80	104,80	104,80	104,80	36,75			523,99	-
Projecteur Epson EB-W31	Fnac	17/11/2015	20%	579,42			72,43	115,88	115,88	115,88	115,88	43,46		579,42	-
Total				6 627,31	4 979,80	152,42	286,05	329,50	329,50	329,50	177,08	43,46	6 627,31		
Amortissements cumulés					4 979,80	5 132,22	5 418,27	5 747,77	6 077,27	6 406,77	6 583,85	6 627,31			

Les autres matériels de bureau et informatique sont constitués de divers matériels informatiques acquis en 2002, d'un PC acquis en octobre 2006 pour 1 000 €, d'un PC (IG) pour 1 399,70 € acquis en septembre 2007 et d'un PC (MD) acquis en juin 2008 pour 1 198,00 €.

1.1.1.3 Amortissements

Les biens sont amortis à la date du 30 juin 2019 à hauteur de 6 406,77 €. La dotation aux amortissements sur l'exercice clos au 30 juin 2019 est de 329,50 €.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.1.2 Stocks

Aucun stock de cartes et de timbres n'a été recensé au 30 juin 2019 : ce point a été confirmé par la Trésorière (cf. nos remarques sur le changement de méthode relative à la comptabilisation des retours des cartes et timbres à la clôture de l'exercice dans le rapport sur les comptes clos le 30 juin 2014).

1.1.3 Créances

1.1.3.1 Cotisations à recevoir et autres créances

Il s'agit, d'une part, des cotisations à recevoir des adhérents n'ayant pas encore réglés leurs cartes et timbres au 1^{er} semestre 2019 et qui seront encaissées après la date de clôture de l'exercice clos au 30 juin 2019.

Elles s'élèvent 81 873,00 € au 30 juin 2019 contre 86 633,00 € au 30 juin 2018.

D'autre part, une situation des timbres payés aux UD à la date du 30 juin est effectuée chaque année. Cette situation tient compte des commandes de l'année en cour mais aussi des retours de timbres de l'année précédente. Il en ressort une situation créditrice de 1 925,90 € au 30 juin 2019 qui s'explique par des commandes ultérieures au 30 juin 2019, mais des retours qui se sont effectués au premier trimestre 2019.

Enfin, une provision de 23 784,00 € a été comptabilisée au 30 juin 2019 concernant les retours de timbres et cartes (provision constituée sur la moyenne des exercices précédents) au cours du deuxième semestre 2019.

1.1.4 Disponibilités

1.1.4.1 Le compte courant Caisse d'Epargne IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte Caisse d'Epargne (n° 08570506223) au 30 juin 2019 ressort à 62 679,47 €. Le solde du relevé bancaire à la même date fait apparaître une position créditrice de 72 427,47 €.

Cet écart de 9 748,00 € s'explique par des chèques déjà enregistrés en comptabilité au 30 juin 2019 mais qui ne seront encaissés en banque qu'après la clôture de l'exercice.

Le rapprochement bancaire permet de s'assurer périodiquement que les soldes apparaissant sur les comptes comptables de banque sont en conformité avec les relevés bancaires.

1.1.4.2 Le compte courant LCL IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte LCL au 30 juin 2019 ressort à 3 354,74 €.

Le relevé bancaire au 30 juin 2019 fait apparaître le même solde qu'en comptabilité.

1.1.4.3 Le compte livret Caisse d'Epargne IDF Paris

Au 30 juin 2019, le solde comptable du compte livret s'élève à 51 265,58 € en comptabilité.

TECNOLOGIA EXPERTISES

1.1.4.4 *Les charges constatées d'avance*

Il s'agit de charges enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019 mais se rapportant à l'exercice comptable débutant le 1^{er} juillet 2019.

Leur constatation permet de respecter le principe d'indépendance des exercices.

Elles s'élèvent à 2 580,27 € au 30 juin 2019 et concernent l'abonnement Wolters de juillet 2019 à avril 2020.

1.2 **PASSIF**

1.2.1 **Fonds propres**

Ils ressortent à 101 692,56 € au 30 juin 2019 contre 96 280,46 € au 30 juin 2018.

Les fonds propres comprennent le report à nouveau et le résultat de l'exercice. Le report à nouveau correspond aux résultats accumulés au cours des exercices précédents.

TECNOLOGIA EXPERTISES

Au 30 juin 2019, le report à nouveau s'élève à 96 280,46 € contre 118 859,10 € au 30 juin 2018. Cette variation de -22 578,64 € correspond à l'affectation de l'excédent de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019 est un résultat excédentaire de 5 412,10 € contre une perte de 22 578,64 € au 30 juin 2018.

1.2.2 Dettes

Au 30 juin 2019, les dettes s'établissent à 126 390,95 € contre 106 005,46 € au 30 juin 2018 et se décomposent comme suit :

FEC et UD	123 990,95 €
Autres fournisseurs (factures non parvenues)	2 400,00 €

TECHNOLOGIA EXPERTISES

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

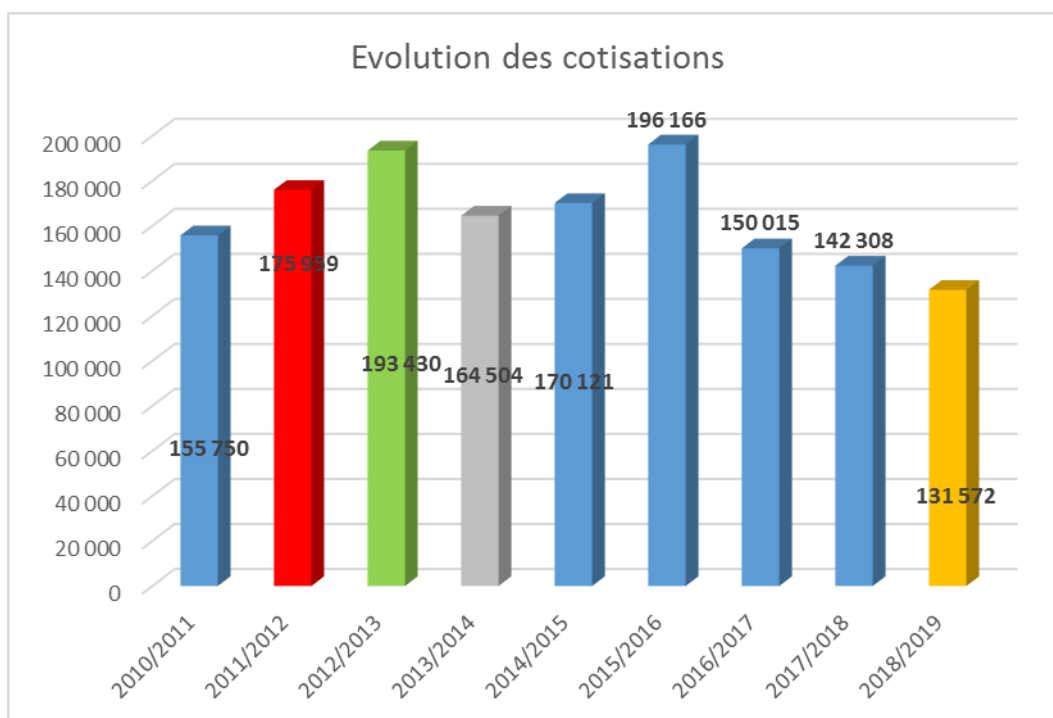
Compte de résultat exercice 2018/2019 comparé à l'exercice précédent				
	2018/2019	2017/2018	Variation en montant	Variation en %
Cotisations	136 332,76	149 797,81	- 13 465,05	-8,99%
Variation cotisations à recevoir	- 4 760,00	- 7 490,00	2 730,00	-36,45%
Produits financiers	400,00	381,63	18,37	4,81%
Produits exceptionnels	6 450,00	1 761,48	4 688,52	
Autres produits	4 499,94	4 016,12	483,82	12,05%
Total des produits (a)	142 922,70	148 467,04	- 5 544,34	-3,73%
Charges d'exploitation	133 320,83	171 045,68	- 37 724,85	-22,06%
Fournitures administratives	690,25	445,10	245,15	55,08%
Crédit-Bail mobilier	11 238,33	10 878,27	360,06	3,31%
Primes d'assurance	142,16	142,38	- 0,22	-0,15%
Abonnements et documentation	4 278,21	5 043,63	- 765,42	-15,18%
Honoraires	5 143,02	8 440,00	- 3 296,98	-39,06%
Publicité relations publiques		12 791,77	- 12 791,77	-100,00%
Déplacements missions et réception	2 705,31	15 241,56	- 12 536,25	-82,25%
Frais telecommunications	576,56	576,09	0,47	0,08%
Services bancaires et assimilés	327,84	230,72	97,12	42,09%
Autres services extérieurs			-	
Achats Timbres Cartes FEC	49 745,40	57 744,46	- 7 999,06	-13,85%
Achats Timbres UD 75	31 472,10	- 7 954,00	39 426,10	-495,68%
Achats Timbres UD 77	2 686,05	- 1 283,00	3 969,05	-309,36%
Achats Timbres UD 78	2 686,05	- 1 283,00	3 969,05	-309,36%
Achats Timbres UD 91	5 684,50	- 2 670,50	8 355,00	-312,86%
Achats Timbres UD 92	26 784,50	- 6 738,50	33 523,00	-497,48%
Achats Timbres UD 93	1 246,05	1 295,20	- 49,15	-3,79%
Achats Timbres UD 94	5 684,50	- 2 670,50	8 355,00	-312,86%
Achats Timbres UD 95	5 684,50	- 2 636,00	8 320,50	-315,65%
Achats Timbres régularisation	- 23 784,00	83 122,50	- 106 906,50	
Dotation aux amortissements et provisions	329,50	329,50	-	0,00%
Charges financières			-	
Charges exceptionnelles	4 189,77		4 189,77	
Total des charges (b)	137 510,60	171 045,68	- 33 535,08	-19,61%
Résultat (a) - (b)	5 412,10	- 22 578,64	27 990,74	

TECNOLOGIA EXPERTISES

2.2 PRODUITS

2.2.1 Les cotisations

Les cotisations au 30 juin 2019 s'établissent à 131 572,76 € contre 142 307,81 € au 30 juin 2018, soit une diminution de 10 735,05 € (- 7,50 %) entre les deux exercices.



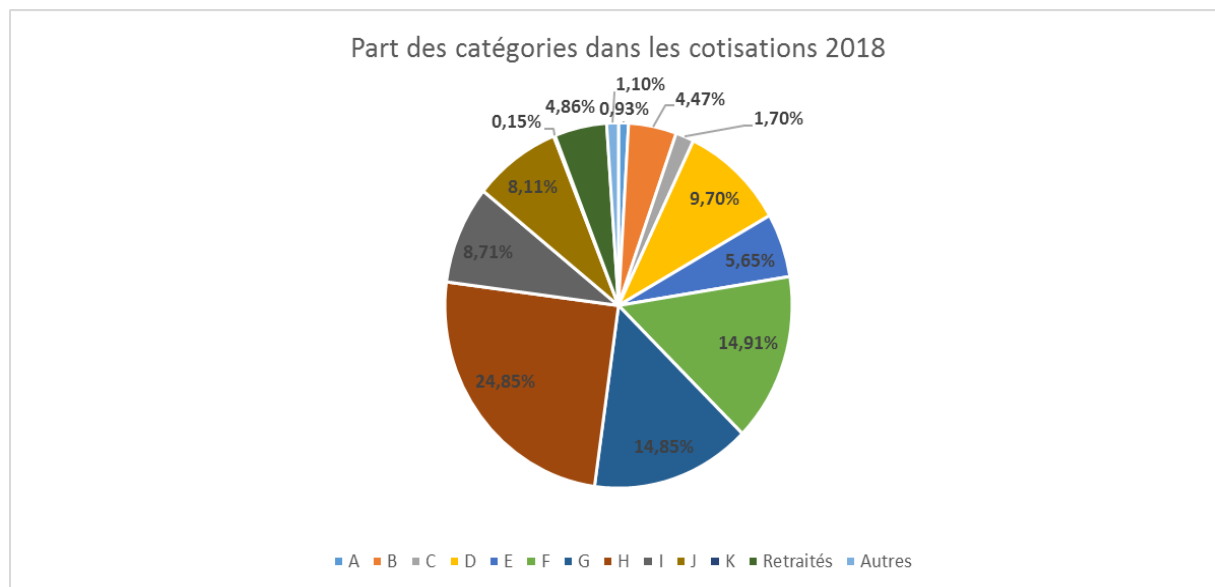
TECNOLOGIA EXPERTISES

Les adhésions 2018 par catégorie

Catégories	2018		2017		2016		2015		2014	
	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents
A	1 153,32	12	784,00	9	720,00	9	720,00	12	1 105,72	14
B	5 567,63	47	2 934,39	21	2 050,70	17	4 387,40	35	4 408,01	41
C	2 115,01	18	3 812,73	31	3 926,85	32	3 825,56	33	4 520,40	38
D	12 075,22	90	15 162,78	115	13 459,00	102	15 675,89	129	15 250,26	127
E	7 035,08	51	16 656,07	123	13 373,00	98	18 603,70	145	19 212,80	150
F	18 555,59	131	20 136,23	135	19 174,78	130	24 180,63	180	23 351,12	175
G	18 481,89	123	20 402,45	140	21 996,85	147	23 346,60	165	23 802,40	173
H	30 929,83	174	31 976,68	184	30 415,96	174	34 234,29	209	33 733,60	209
I	10 845,12	55	10 332,45	54	9 564,10	51	11 684,98	66	9 889,80	52
J	10 098,05	44	7 755,70	36	8 483,85	38	6 853,60	31	6 726,68	32
K	180,90	1	3 258,80	14	3 349,90	15	3 342,40	16	2 337,00	11
Retraités	6 049,50	51	8 411,25	70	11 196,95	96	9 714,93	90	7 491,44	69
Autres	1 368,08	15	12 985,76	112	19 086,60	178	4 968,70	67	9 422,29	106
TOTAUX	124 455,22	812	154 609,29	1 044	156 798,54	1 087	161 538,68	1 178	161 251,52	1 197

Catégories	%
A	0,93%
B	4,47%
C	1,70%
D	9,70%
E	5,65%
F	14,91%
G	14,85%
H	24,85%
I	8,71%
J	8,11%
K	0,15%
Retraités	4,86%
Autres	1,10%
Total	100,00%

TECNOLOGIA EXPERTISES



Comme pour les exercices précédents, les catégories intermédiaires sont les plus représentatives : la catégorie H (cotisation de 180,00 €) représente près de 25% des cotisations 2018. Les catégories F et G concernent chacune 15% des cotisations (cotisations de 150,00 € pour 2018).

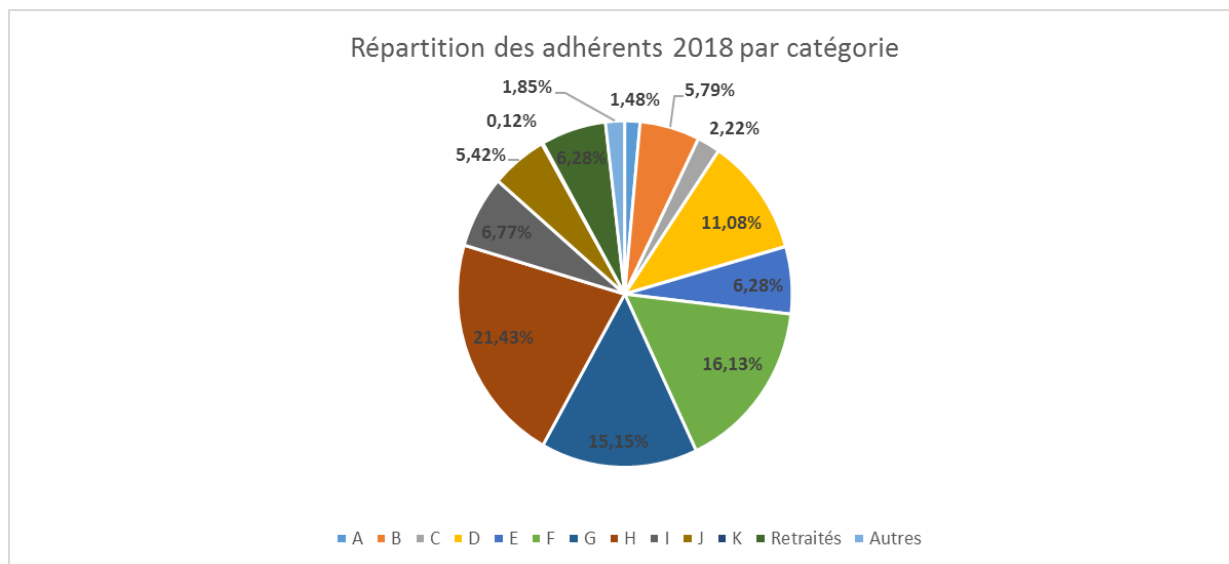
Le poids des catégories A, B, C et K ne représente que 7% des cotisations 2018.

Les cotisations D, E, I, J et les retraités représentent 37% des cotisations globales.

Les adhérents 2018 par catégorie

Catégories	Adhérents
A	1,48%
B	5,79%
C	2,22%
D	11,08%
E	6,28%
F	16,13%
G	15,15%
H	21,43%
I	6,77%
J	5,42%
K	0,12%
Retraités	6,28%
Autres	1,85%
Total	100,00%

TECHNOLOGIA EXPERTISES



Les catégories D à H représentent 70% des adhérents et du montant des cotisations 2018 (59% en 2016 et 66% en 2017). Le montant moyen de l'adhésion pour ces catégories est de 153,03 € (contre 149,69 € en 2017 - 151,18 € pour l'année 2016 - 140,15 € pour l'année 2015). La cotisation 2018 moyenne, toutes catégories confondues, est de 153,26 € (contre 148,09 € en 2017 - 144,25 € en 2016).

2.2.2 Les autres produits

TECNOLOGIA EXPERTISES

Les autres produits s'élèvent à 6 159,23 € et concernent :

Produits financiers	400,00 €
Transfert de charges	4 499,94 €
Autres	6 450,00 €

Le transfert de charge correspond essentiellement à un virement bancaire de la section BNP Paribas pour 4 131,94 €

Le montant de 6 450,00 € correspond à des dons pour la Caixa.

2.3 CHARGES

Nos contrôles sur les comptes de charges de l'exercice ont eu pour objectifs de :

- S'assurer de l'exhaustivité des factures à rattacher à l'exercice clos le 30 juin 2019 ;
- vérifier l'affectation et la nature des différentes dépenses.

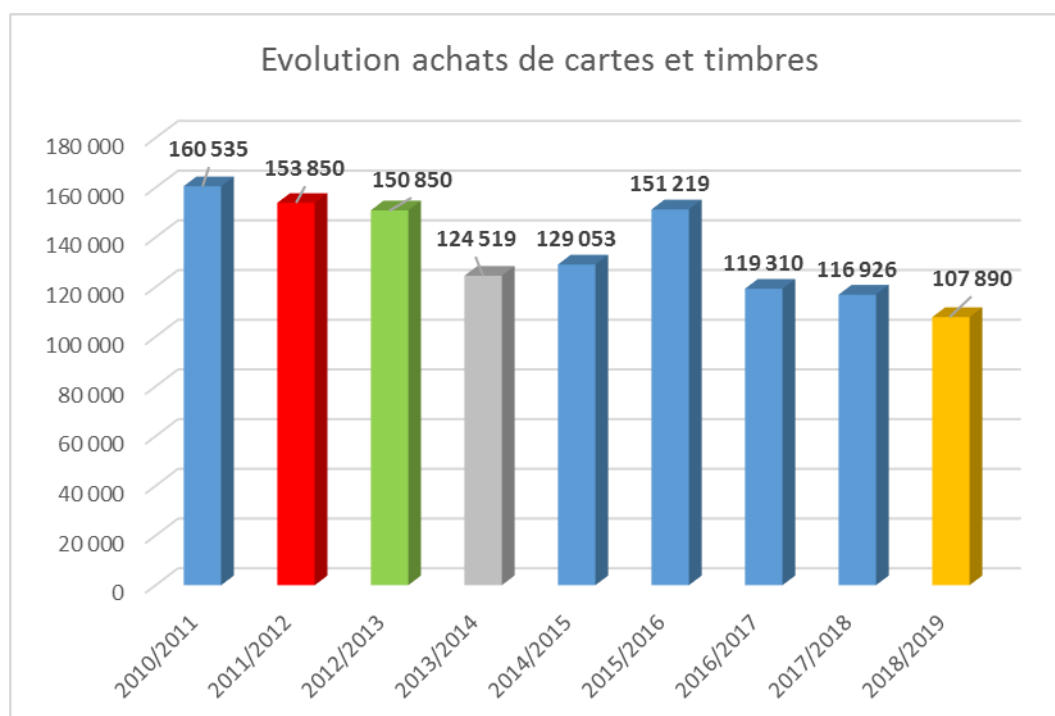
TECNOLOGIA EXPERTISES

Comme pour l'exercice précédent, les dépenses de l'exercice 2018/2019 ont fait l'objet d'un contrôle des pièces justificatives.

2.3.1 Les timbres et cartes

Les charges de fonctionnement globales relatives à l'exercice 2018/2019 s'élèvent à un montant de 137 510,60 € contre 171 045,68 € en n-1, soit une diminution de 33 535,08 € (-19,6%).

Le poste principal constitutif de ces dépenses concerne les timbres et cartes pour 107 889,65 € contre 116 926,66 € au 30 juin 2018, soit une diminution de 9 037,01 € (- 7%). Cette diminution est à mettre en relation avec la baisse des recettes.



2.3.2 Autres frais de fonctionnement

Les autres frais de fonctionnement ressortent à 29 620,95 € au 30 juin 2019 contre 54 119,02 € au 30 juin 2018, soit une diminution de 24 498,07 € (soit -45 %). Les explications de cette diminution significative ont été données dans les faits marquants.

Les principaux postes sont les suivants :

Crédit-bail relatif au photocopieur	11 238,33 €
Honoraires	5 143,02 €
Abonnement et documentation	4 278,21 €
Charges exceptionnelles	4 189,77 €

TECHNOLOGIA EXPERTISES

Frais de mission

2 705,31 €

Les charges de crédit-bail relatives au photocopieur demeurent stables entre les deux exercices.

Les honoraires concernent la tenue des comptes du Syndicat par le cabinet Technologia Expertises, ainsi que les frais d'avocat au titre de procédures.

Les frais de mission sont relatifs notamment aux déplacements dans le cadre des commissions exécutives, pour le bureau de l'AG.

Les abonnements et documentations ont été pris (ou achetés) auprès des fournisseurs Wolters, Francis Lefebvre, Éditions Législatives...

Les charges exceptionnelles concernent la provision pour un reversement à BNP Paribas.

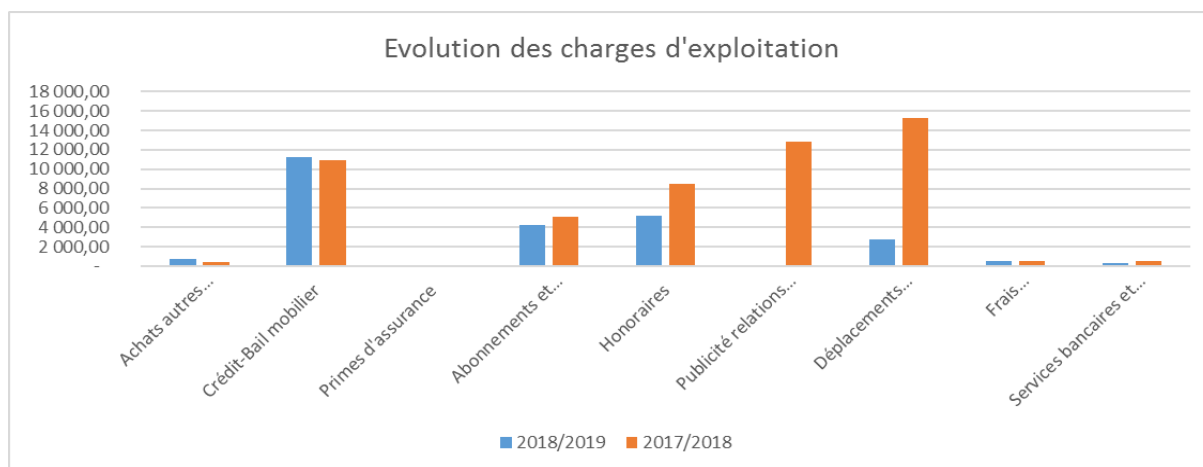


Tableau des ressources	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017
Cotisations reçues	131 572 €	142 308 €	150 015 €
Reversement des cotisations	- 107 890 €	- 116 926 €	- 119 310 €
Autres produits d'exploitation			
Produits financiers	400 €	382 €	337 €
Total ressources	24 082 €	25 764 €	31 042 €

3 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2019

3.1 Bilan actif et passif

Voir ci-joint